

Liste des Délibérations du Conseil municipal
Séance du 19 JUIN 2023

Présidé par Joseph THEBAULT, Maire

PRÉSENTS : Régine LEFEUVRE, Jean-Paul RONSIN, Elisabeth ABADIE, Michel HALOUX, Béatrice GAYVRAMA, Nicolas AUBIN, Sophie RABORY jusqu'à 21h20, Sébastien GOUDARD, Adjoint. Annick VIVIEN, Raymond BLOUET, Jean RONSIN, Agnès GODREUIL, Francine RABINIAUX, Chrystel CAULET, Mylène MENARD, Mélynda HASSOUNA, Nicolas VOLLE, Flavie ANNE, David LE LARGE, Mathieu LEVILLAIN, Christine PERTUISEL, Fabien GRIGNON, Mathias JOLY.

Excusés - Procurations : Sophie RABORY à Béatrice GAYVRAMA à partir de 21h20, Philippe MACOUIN à Fabien GRIGNON, Caroline COPPENS à Chrystel CAULET, Pierre PIRON à Jean-Paul RONSIN.

Secrétaire de séance : Sébastien GOUDARD

Présents : 24/23

Procurations : 3/4 à 21h0

Votants : 27

SERVICES MUNICIPAUX

SERVICES PERISCOLAIRES TARIFS au QUOTIENT FAMILIAL

Identifiée dans la CTG établie avec la CAF comme une orientation à envisager, la mise en place des tarifs au quotient familial de la CAF/MSA pour les services périscolaires a été étudiée en commissions « Finances », « Enfance-Education » et « Jeunesse » : Après débats, ces tarifs en 6 tranches de QF sont adoptés :

- par 9 voix pour,
- 8 voix contre,
- à l'exception de 10 abstentions.

SUBVENTION pour LA CANTINE à 1 €

Les 2 premières tranches QF du restaurant scolaire sont facturées à 4 € ; prix plafond qui permet à la commune de percevoir une aide de l'État de 3 € et de facturer le repas à 1 €. Le conseil municipal sollicite ce financement dans le cadre d'une convention de 3 ans.

RETRAIT de la DELIBERATION 13 MARS

A la demande du contrôle de légalité, le conseil municipal retire la délibération 2023-026 du 13 mars relative aux délégations au maire.

URBANISME

BASTILLE : MANDAT A ESPACIL

Dans l'attente de la finalisation de la vente du lot, le conseil municipal donne un mandat à ESPACIL HABITAT pour commencer la construction de la « Maison Helena » à la Bastille.

REVENTE DU LOT 5.30 DE LA ZAC DU PONT AUX CHEVRES

Ayant examiné les motifs, le conseil municipal émet un avis à la revente du lot 5.30 de la ZAC, avant le délai contractuel de 3 ans.

DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Le conseil municipal renonce à exercer le DPU urbain au 7 rue de Dinan, 5 et 7 Place de l'Eglise et lot G1 du lotissement de la Bastille.

DECLARATION PREALABLE de TRAVAUX

Le conseil municipal dépose une déclaration préalable de travaux pour implanter le modulaire de la commune au stade, pour y entreposer des matériels sportifs (actuellement à l'école maternelle).

FINANCES - PERSONNEL

FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE SAINT-MICHEL

Le conseil municipal valide le montant des frais de fonctionnement de l'école St-Michel de 150 083,23 € pour l'année 2022/2023 et le solde à verser à l'OGEC de 43 004,23 €.

GROUPEMENT d'ACHAT – marché de maintenance

Le conseil municipal valide la participation à un groupement d'achat avec Breteil et Montfort /Meu pour conclure un nouveau marché de maintenance de l'éclairage public (1 an renouvelable 3 fois).

PERSONNEL : REVALORISATION DU BAREME DU CIA

Le conseil valide la revalorisation du complément indemnitaire annuel mis en place en 2017 au bénéfice des agents permanents.

CREATION et SUPPRESSIONS D'EMPLOIS

Le conseil municipal crée un emploi d'adjoint d'animation à temps complet (Catégorie C) pour le poste de directeur de l'ALSH jeunesse. Et, il supprime un emploi d'adjoint d'animation (31,5 h) vacant suite à une mobilité interne et un emploi d'adjoint technique (31 h) au 1^{er} septembre lié à un départ en retraite.

RGPD : CONVENTION AVEC LE CDG 35

Le CDG35 a mis en place un service pour permettre aux collectivités de se mettre en conformité avec la réglementation RGPD. Le conseil municipal désigne le Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine comme Délégué à la Protection des Données et approuve la convention (tarif forfaitaire annuel de 1250 €).

ETUDES et RAPPORTS

ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX (INFORMATION)

L'analyse des besoins sociaux (ABS) est une étude obligatoire dans les communes de plus de 1500 habitants. Les 8 communes du territoire de Montfort Communauté l'ont menée conjointement. Cette étude a été confiée au cabinet MAZARS qui l'a présentée le 5 juin aux élus du conseil municipal et aux membres du CCAS. Régine LEFEUVRE, Adjointe, rappelle brièvement la démarche et les orientations de cette étude, dont le conseil municipal prend acte.

SERVICE D'ASSAINISSEMENT (INFORMATION)

Jean-Paul RONSIN, Adjoint, a présenté les chiffres clés du rapport 2022 du service de l'assainissement collectif, délégué à SAUR.

INFORMATIONS

- Retour sur la fête de l'été marquée cette année par les ateliers « Terre de jeux » que Sébastien GOUDARD, Adjoint, compte reconduire en 2024. Un bilan de l'organisation sera établi prochainement avec les bénévoles de l'association « Bédée 2000 ». Monsieur le Maire remercie les organisateurs et les bénévoles pour la réussite de cette fête qui a accueilli un public nombreux, notamment au moment du feu d'artifice.
- Réception d'un courrier agressif pour l'indisponibilité de la borne Béa au moment de la fête, auquel Monsieur le Maire a répondu.
- Montfort Communauté remercie les bénévoles pour l'organisation du relais nature.
- Arrêt de la caravane Fulenn le samedi 24 août sur le marché.
- Arrêté préfectoral de vigilance sécheresse.
- Agenda des prochaines réunions de commissions.